

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SERVICES

Avis d'attribution de marché ou de concession | Résultats – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chartres (28).**Forme juridique de l'acheteur:** Autorité locale**Activité du pouvoir adjudicateur:** Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: 25V036 - Traitement contre la prolifération de la légionnelle.**Description:** 25V036 - Traitement contre la prolifération de la légionnelle**Identifiant de la procédure:** c05a280a-2bf9-4981-b393-0776da0c3490.**Identifiant interne:** 25V036.**Type de Procédure:** Négociée sans mise en concurrence préalable.**Procédure accélérée:** NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.**Nomenclature principale (cpv):** 90920000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02.**Pays:** FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. La consultation fait l'objet d'un groupement de commande avec Chartres métropole (www.chartres-metropole.fr), le CIAS de Chartres métropole (www.chartres-metropole.fr), le CCAS de la Ville de Chartres(www.chartres.fr) et la SPL Chartres Aménagement. La répartition du montant maximum est indiquée dans le cahier des charges..

Informations complémentaires de la procédure: Marché sans publicité ni mise en concurrence après infructuosité d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Les pièces du marché seront communiquées sur demande écrite adressée à : par voie postale à Mairie de Chartres - service Commande publique - place des Halles - 28019 Chartres Cedex ou par courriel à marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. La consultation fait l'objet d'un groupement de commande avec Chartres métropole (www.chartres-metropole.fr), le CIAS de Chartres métropole (www.chartres-metropole.fr), le CCAS de la Ville de Chartres(www.chartres.fr) et la SPL Chartres Aménagement. La répartition du montant maximum est indiquée dans le cahier des charges..

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 25V036.**Titre:** 25V036 Traitement contre la prolifération de la légionnelle.**Description:** 25V036 Traitement contre la prolifération de la légionnelle. La nature et quantité et les besoins sont indiqués dans le cahier des charges. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 9 000 HT par période d'exécution soit un total de 36 000 HT..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90920000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Territoire de chaque membre du groupement de commande. Le lieu sera précisé dans chaque bon de commande..

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 36000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Section 6 : Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis:36000 EUR

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure:36000 EUR

6.1-Identificateur de lot de résultat:LOT-0002

Statut sélection lauréat: Au moins un lauréat a été choisi

Accord-cadre:

Valeur réestimée de l'accord-cadre: 36000 EUR

6.1.2- Informations sur les lauréats:

Lauréat:

Chef de file du soumissionnaire:

Nom officiel: ARES SOLUTIONS FRANCE

Offre:

Identifiant de l'offre: ARES SOLUTIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots: LOT-0002

Valeur du résultat: 16495 EUR

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats: 1

Sous-traitance: no

La valeur de la sous-traitance est connue: non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu: non

Informations relatives au marché:

Identifiant du marché: 2025133

Titre: traitement contre la prolifération de la légionnelle (lot 2)

Date de conclusion du marché: 10/11/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre: oui

Information sur les fonds de l'Union européenne:

Nom du projet ou programme financé par l'UE:

Organisation qui signe le marché: Ville de Chartres (28)

6.1.4 Informations statistiques:

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues: Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues: 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chartres (28).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21280085800012.

Département : Commande publique.

Adresse postale : Place des halles.

Adresse postale : Place des halles.

Ville : Chartres.

Code postal : 28019.

Pays : FRANCE.>

Point de contact: Service commande publique.

Adresse électronique: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Téléphone: +33 237234064.

Adresse internet: <https://www.chartres.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17450005800022.

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie.

Ville : Orléans cedex 1.

Code postal : 45057.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Greffe du Tribunal.

Adresse électronique: greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Téléphone: +33 238775900.

Adresse internet: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

Url d'échange d'informations: <https://www.telerecours.fr/>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : ARES SOLUTIONS FRANCE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 44810122000037.

Adresse postale : 4 rue du Danemark, Porte Océane.

Ville : AURAY.

Code postal : 56400.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: contact@ares-solutions.com.

Téléphone: +33 297242927.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 15b87a01-c766-4697-a3a7-f9c005338a6b

Type de formulaire: Résultat de marché.

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession | Résultats – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 12/11/2025 à 12:46.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: Français.